



PRÉFET DE LA SEINE- MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rouen, le 30 avril 2024

« LES PATROUILLEURS DE BROTONNE », UNE NOUVELLE CELLULE DE GENDARMERIE POUR LUTTER CONTRE LES ATTEINTES ENVIRONNEMENTALES

La lutte contre les infractions environnementales constitue un enjeu majeur de santé et de sécurité publique.

En février 2024, Jean-Benoît Albertini, préfet de la Seine-Maritime, a annoncé la création à titre expérimental d'une nouvelle cellule de lutte contre les atteintes à l'environnement – CeLEA – de la gendarmerie.

Cette nouvelle cellule intervient au cœur du Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande, en forêt de Brotonne. Elle constate les infractions en lien avec la circulation d'engins motorisés, les incivilités portant atteinte à la faune et la flore, les actions de chasse non autorisée, les dépôts sauvages d'immondices...

La CeLEA du parc de Brotonne poursuit ainsi un double objectif :

- conduire des opérations de surveillance dans les zones sensibles en privilégiant des moyens adaptés au terrain, notamment des patrouilles pédestres ou à VTT.
- mener des actions de sensibilisation pour les jeunes, les associations, les élus et autres acteurs privés.

Rattachée à la brigade de Rives-en-Seine, la cellule est composée de deux enquêteurs atteintes à l'environnement et à la santé publique de la brigade fluviale de la gendarmerie de Rouen, de deux enquêteurs environnement et proximité de la communauté de la brigade de Rives-en-Seine et de dix réservistes.

Depuis le 1^{er} avril 2024, la Gendarmerie a effectué neuf patrouilles sur ce site.

Le préfet s'est rendu ce jour à Heurteauville afin de rencontrer une patrouille pédestre et à VTT de gendarmes en présence de Frédéric Teillet, procureur de la République près le tribunal judiciaire de Rouen, du général de division Stéphane Gauffeny, commandant la région de gendarmerie de Normandie et le groupement de gendarmerie départementale de la Seine-Maritime, de l'Office français de la biodiversité (OFB), de l'Office national des forêts (ONF), du département de la Seine-Maritime, d'élus des communes environnantes, d'agents du parc et de gardes champêtres.

Le préfet de la Seine-Maritime salue l'engagement de ces gendarmes en forêt de Brotonne, dont l'action va s'intensifier en particulier sur l'axe stratégique Yvetot – Bourg-Achard et dans la presqu'île en général, site regorgant d'espaces naturels et protégés.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 53 18
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex